POLYNÉSIE FRANÇAISE
Ministère en charge du travail

DIRECTION du TRAVAIL

DEMANDE D'AGRÉMENT

CONTRÔLE DU BRUIT

❑ PREMIÈRE DEMANDE

❑ RENOUVELLEMENT - Référence du dernier agrément :.....

Pour toute demande de renouvellement, le dossier est à transmettre au plus tard **trois (3) mois avant la date d'échéance de l'agrément en cours de validité**

La présente demande est à transmettre ou à déposer, soit :

1. à la **Direction du Travail** :

   Immeuble PAPINEAU 3e étage, rue Tepano Jaussen à Papeete
   Tél. : 40.50.80.00 – Fax : 40.50.80.05

2. par courrier à l'adresse suivante :

   Direction du travail BP 308 – 98713 PAPEETE

3. par mail à l'adresse suivante :

   direction.travail@administration.gov.pf

ⓘ AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA PRÉSENTÉ AU COMITÉ TECHNIQUE CONSULTATIF

ATTENTION !

L'agrément délivré par la Direction du travail est indispensable pour les contrôles techniques sur mise en demeure d'un inspecteur ou un contrôleur du travail, faite à un employeur conformément à l'article Lp. 8134-1 du code du travail polynésien.

Article Lp. 8134-1

L'inspecteur ou le contrôleur du travail peut mettre en demeure un employeur de faire procéder, par des organismes agréés à des contrôles techniques consistant en :

1. l'analyse des substances et préparations dangereuses, en vue d'en connaître la composition et les effets sur l'organisme humain ;

2. la mesure de l'exposition des travailleurs à des nuisances physiques, à des agents physiques, chimiques ou biologiques donnant lieu à des valeurs limites d'exposition ;

3. la vérification de l'état de conformité de ses installations et équipements de travail et moyens de protection avec les dispositions qui leur sont applicables ;

4. la vérification de l'adaptation des locaux et de l'organisation du travail à la préservation de la santé des travailleurs, en particulier au regard des risques liés aux manutentions manuelles ou concernant les affections péri-articulaires, en cas de doute sérieux d'atteinte à la santé des travailleurs, révélé notamment par des accidents du travail ou des maladies professionnelles.

I. Renseignements administratifs relatifs à l'organisme demandeur de l'agrément

Raison sociale : .....

Forme juridique : ..... N° TAHITI : .....

Représentant légal (prénom, nom et fonction) : .....

Adresse géographique : .....

Adresse postale : .....

Courriel : .....

Téléphone fixe : ..... Portable: ..... Fax : .....

II. Renseignements concernant la ou les personnes à agréer

Prénom(s) et nom	Métier exercé au moment de la demande	Téléphone	Adresse postale	Courriel

A. Diplôme(s) de la ou des personne(s) à agréer

Prénom(s) et nom	Diplôme/Qualification/ Certification	Lieu et date d'obtention

B. Expérience(s) professionnelle(s) de la ou des personne(s) à agréer

Prénom(s) et nom	Période	Société	Fonction/Emploi

III. Pièces constitutives du dossier

Liste des pièces constitutives du dossier concernant l'organisme demandeur	Pour une première demande	Pour une demande de renouvellement
1. Le formulaire dûment rempli	❑ À fournir	❑ À fournir
2. Une copie des documents justifiant de la création ou de l'existence de l'entreprise en Polynésie française (attestation n° TAHITI ou n° RCS ou K-bis)	❑ À fournir	
3. La liste nominative des personnes en charge du mesurage de bruit	❑ À fournir	❑ À fournir
4. La liste du matériel possédé au moment de la demande et destiné à la mesure du bruit en milieu de travail (Type d'appareil/machine, classe, marque, date d'achat, numéro de série, numéro d'approbation, durée d'étalonnage, adresse et identité du fournisseur, justificatif des calibrages annuels, factures d'acquisition, …)	❑ À fournir	❑ À fournir
5. L'assurance professionnelle à jour couvrant l'activité pour laquelle la demande d'agrément est présentée	❑ À fournir	❑ À fournir
6. Le tarif des honoraires perçus pour les vérifications visées à l'article A. 4456-33 du code du travail polynésien. Ce tarif, établi sur la base du temps passé sur place par vacation de journée ou de demi-journée, comprend tous les frais de vérification et d'établissement du rapport, à l'exception des frais de déplacement et de séjour remboursables sur justifications.	❑ À fournir	❑ À fournir
7. Un engagement de se conformer en cas d'agrément aux dispositions des articles A. 4456-35 à A. 4456-37 du code du travail polynésien	❑ À fournir	❑ À fournir

Liste des pièces à fournir pour chaque personne physique faisant l'objet d'une demande	Pour une première demande	Pour une demande de renouvellement
8. Un curriculum vitae 9. Une copie du ou des diplômes	❑ À fournir	
10. Une copie du contrat de travail et de ses avenants, si la personne à agréer est salariée	❑ À fournir	❑ À fournir
11. Tout document permettant d'apprécier la **compétence théorique et pratique**, ainsi que les références relatives à l'activité antérieure (justificatifs d'expériences professionnelles, certificats de travail, …)	❑ À fournir	❑ À fournir
12. La liste, par vérificateur, de toutes les entreprises ou un extrait significatif établi avec l'accord de l'administration, dont les installations électriques auront été vérifiées au cours de la période des douze (12) derniers mois précédant la date de la demande d'agrément. Pour chacune de ces entreprises, est indiqué son adresse, la nature de son activité, les caractéristiques de l'installation vérifiée notamment la puissance souscrite, la tension d'alimentation, le schéma des liaisons à la terre de l'installation du domaine basse tension et la date de la vérification.	❑ À fournir	❑ À fournir
13. Un engagement signé de la personne à agréer (Par cet engagement la personne à agréer s'engage à : effectuer les mesurages de bruit en suivant la méthode spécifiée par la norme NF EN ISO 9612, et en utilisant : un sonomètre (NF EN 61672-1), un dosimètre ou une chaîne de mesurage de caractéristiques équivalentes ; être indépendant des établissements contrôlés ; ne pas faire acte de commerce de tout matériel, instruments, appareils, machines utilisées dans les établissements contrôlés ; ne pas imposer ou conseiller aux chefs d'établissement de recourir à un fournisseur	❑ À fournir	❑ À fournir

IV. Engagement du demandeur

Je, soussigné(e), ...

certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-avant.

Fait à ..... , le .....

Signature du demandeur